

Rénovation habitat De Cèze Cévennes

Avec MaPrimeRénov'
j'améliore mon confort
en réduisant
ma consommation d'énergie



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

MAI 2026



Pourquoi rénover mon logement ?

MaPrimeRénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique en France. Elle finance des travaux permettant d'améliorer la performance énergétique des logements.

Pour qui ?

L'aide est accessible à tous les **propriétaires**, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location.

Quelle aide ?

Le montant de l'aide MaPrimeRénov' dépend du projet de travaux et des revenus du propriétaire.

Propriétaires occupants ou bailleurs, la communauté de communes De Cèze Cévennes vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.

MON PROJET DE TRAVAUX

- Être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'un logement éligible (étiquette énergétique E, F et G)
- Respecter le plafond de ressources modestes ou très modestes du barème de l'ANAH
- Mener un projet de rénovation globale, permettant un saut de deux étiquettes énergétiques : travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation et de menuiseries

MON AIDE

- Un parcours accompagné avec une aide en pourcentage du montant de travaux
- Un Accompagnement par Urbanis, Accompagnateur Rénov' retenu par la communauté de commune De Cèze Cévennes
- 80 % de subventions pour les ménages très modestes et 60 % pour les ménages modestes

LES POINTS

IMPORTANTES

- Ne pas démarrer les travaux avant le dépôt du dossier
- Avance de 30% de la subvention au démarrage
- Versement du solde des subventions en fin de travaux

Bon à savoir

L'accompagnement d'Urbanis est directement financé par la communauté de communes De Cèze Cévennes (aucun frais d'accompagnement n'est à votre charge).

Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' De Cèze Cévennes pour préciser mon projet. Je prends RDV au **04 66 52 78 42**. Il m'informe, me conseille et m'oriente dans mon projet.



2

Pour une rénovation d'ampleur, si mon dossier est éligible, mon conseiller France Rénov' me met en relation avec **Urbanis** (Mon Accompagnateur Rénov') qui suit mon projet de A à Z.



3

Je suis accompagné par Urbanis. Une fois mon dossier vérifié, je dépose ma demande d'aide avec des devis réalisés par des artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE).



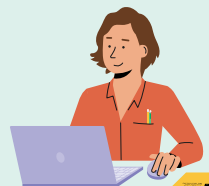
4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.



5

Je transmets les factures à Urbanis pour obtenir le versement de la subvention



Un parcours accompagné neutre et gratuit

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par **Urbanis**. Cet accompagnateur rénovation est financé par la communauté de communes De Cèze Cévennes. Il est votre interlocuteur neutre et de confiance qui vous guide à chaque étape de votre projet tant sur les aspects administratifs que techniques.

J'AI BESOIN D'UNE INFO / CONSEIL

1



Vous souhaitez rénover votre logement et réduire votre consommation d'énergie ?

2

JE CONTACTE MON CONSEILLER LOCAL
FRANCE RÉNOV'

Espace Conseil France Rénov' De Cèze Cévennes



ecfr-cezecevennes@cpiegard.fr

04 66 52 78 42

3

Mon conseiller France Rénov' peut
me mettre en relation avec **Mon
Accompagnateur Rénov' (MAR De Cèze
Cévennes) Urbanis** qui suivra mon projet
de A à Z.

Les mercredis de l'habitat en De Cèze Cévennes



L'Espace Conseil France Rénov' et Urbanis assurent des permanences neutres et gratuites sur le territoire : à **Barjac** (1^{er} mercredi du mois), **Bessèges** (2^{ème} mercredi du mois), **Molières sur Cèze** (3^{ème} mercredi du mois) et **Saint-Ambroix** (4^{ème} mercredi du mois).

Sur RDV au 04 66 52 78 42. Plus d'info sur www.ceze-cevennes.fr

France services vous aide dans vos démarches

Vous avez des difficultés avec les démarches administratives ou numériques ?
Les conseillers du Relais Espace Emploi & France services, présents dans les antennes de Bessèges et de Saint-Ambroix ainsi que dans le bus informatique, sont là pour vous aider.